

LES BANQUES VONT BIEN, MERCI ! CERTAINES SONT MÊME AU PARADIS... FISCAL



Alors que nos gouvernants nationaux et locaux s'évertuent sans relâche à trouver de nouveaux impôts et de nouvelles taxes qui nous pressurent davantage chaque jour, qu'apprend-on ? Après quelques politiciens véreux, ce sont les banques qui, officiellement, font fructifier notre argent dans les paradis fiscaux !! Et elles ont l'audace de nous donner des leçons de civisme et de gestion de nos maigres revenus ! Quelle outrecuidance !

Parmi les banques championnes de l'évasion fiscale citons aux premiers rangs, la BNP, le Crédit agricole, la Société générale et la Banque populaire associée à la Caisse d'Épargne. Le plus extraordinaire c'est que ces scandales de grande ampleur alimentent régulièrement les chroniques médiatiques sans que cela ne change quoi que ce soit dans leur manière d'agir. Certes, les Banquiers ne sont pas des philanthropes et on sait que, au nom du profit, Banque et Moralité ne font pas bon ménage, mais quand même. "La Finance est mon ennemi" avait pourtant tonné notre nouveau Président, fraîchement élu, en 2012. Apparemment cet ennemi n'a pas de soucis à se faire d'autant que, le gouvernement semble plutôt agir en grand ami. La preuve, la taxe Tobin prévue à l'origine pour rapporter 21 milliards d'euros en retenant 0,1 % sur les échanges d'actions et 0,01 % sur les produits dérivés va, à l'initiative de M. Sapin, se trouver réduite en ne s'appliquant qu'à 3 % des produits dérivés dits "crédits défaut swap". Merci M. Sapin, 97 % de ces produits plus ou moins nuisibles seront ainsi préservés. Les banques vous sont reconnaissantes et bénissent la Gauche d'être au pouvoir. En

attendant les associations qui espéraient beaucoup de cette taxe sont vent debout. Dans une lettre ouverte à M. Sapin elles le considèrent comme **“l’avocat personnel des banques françaises et européennes qui n’ont cessé de mener une campagne agressive contre ce dispositif [la Taxe Tobin] depuis 2013”**.

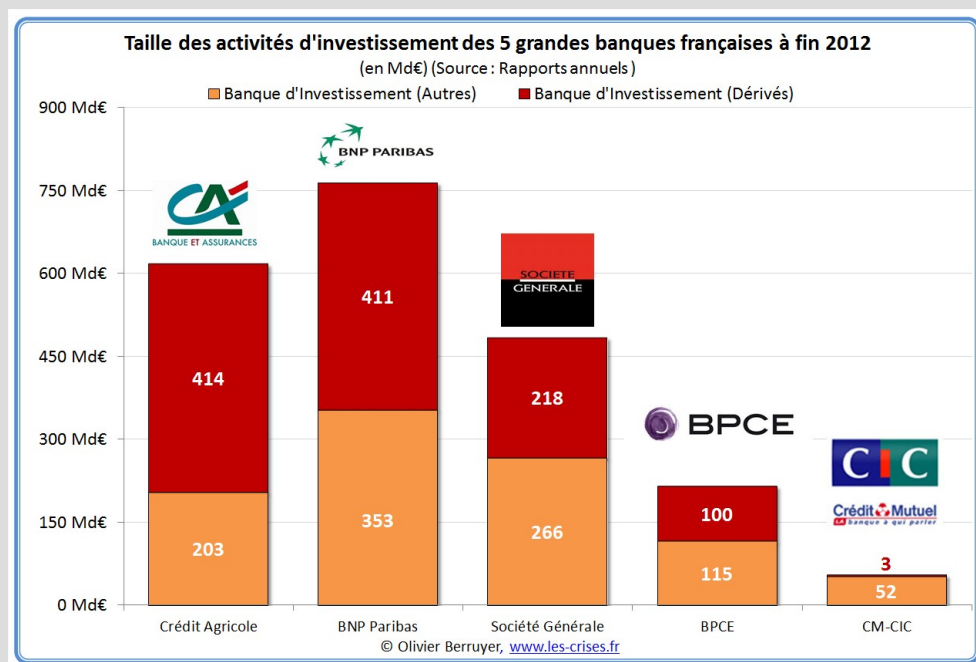


Photo : <http://www.les-crises.fr/>